

# MALLETTE

Malette syndics et gestionnaires inc.

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC G1W 5C4

Téléphone 418 653-4431  
Télécopieur 418 681-1707  
Courriel info.quebec@mallette.ca

## **AVIS DE LA FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS** (paragraphe 102(1) de la Loi)

DISTRICT DE QUÉBEC  
NO DIVISION : 02, MONTMAGNY  
NO COUR : 300-11-000012-154  
NO DOSSIER : 43-1990730

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
APPALACHES TÉLÉCOM INC.  
personne morale ayant sa place d'affaires au 378 route Sirois  
Saint-Paul-de-Montminy QC G0R 3Y0

Avis est donné de ce qui suit :

1. APPALACHES TÉLÉCOM INC. a déposé une cession le 04 mai 2015 et le soussigné, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., a été nommé syndic de l'actif de la faillie par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers de la faillie sera tenue le 27 mai 2015 à 9 h 30 au 14 chemin des Poirier, bureau 100, Montmagny QC.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à mon intention avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation et un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leur réclamation à l'égard de l'actif de la faillie pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté à Québec, le 7 mai 2015

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

# MALLETTE

Malette syndics et gestionnaires inc.

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC G1W 5C4

Téléphone 418 653-4431  
Télécopieur 418 681-1707  
Courriel info.quebec@mallette.ca

## **NOTICE OF BANKRUPTCY AND FIRST MEETING OF CREDITORS** (Subsection 102(1) of the Act)

DISTRICT OF QUÉBEC  
DIVISION NO : 02, MONTMAGNY  
COUR NO : 300-11-000012-154  
ESTATE NO : 43-1990730

Take notice that :

1. APPALACHES TÉLÉCOM INC. filed an assignment on the 4 May 2015 and the undersigned, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., was appointed as trustee of the estate of the bankrupt by the official receiver, subject to affirmation by the creditors of the trustee's appointment or substitution of another trustee by the creditors.
2. The first meeting of creditors of the bankrupt will be held on the 27<sup>th</sup> May 2015 at 9:30, at 100-14 chemin des Poirier, Montmagny QC.
3. To be entitled to vote at the meeting, a creditor must lodge with the trustee, before the first meeting, a proof of claim and, where necessary, a proxy.
4. Enclosed with this notice is a form of proof of claim, a form of proxy and a list of creditors with claims amounting to twenty-five dollars or more, showing the amounts of their claims.
5. Creditors must prove their claims against the estate of the bankrupt in order to share in any distribution of the proceeds realized from the estate.

Dated at Québec, the 7<sup>th</sup> May 2015

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

# MALLETTE

Malette syndics et gestionnaires inc.

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC G1W 5C4

Téléphone 418 653-4431  
Télécopieur 418 681-1707  
Courriel info.quebec@malette.ca

DISTRICT DE QUÉBEC  
NO DIVISION : 02, MONTMAGNY  
NO COUR : 300-11-000012-154  
NO DOSSIER : 43-1990730

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
APPALACHES TÉLÉCOM INC.  
personne morale ayant sa place d'affaires au 378 route Sirois  
Saint-Paul-de-Montminy QC G0R 3Y0

Avis est par la présente donné que le 4 mai 2015, la débitrice susmentionnée a déposé une cession en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

En plus des documents joints au présent avis, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site web à l'adresse: [www.syndics.malette.ca](http://www.syndics.malette.ca) sous la rubrique intitulée « **Dossiers publics et formulaires pour les créanciers** » pour plus d'informations dans cette affaire.

Fait à Québec, le 7 mai 2015

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

- FORMULAIRE 78 -  
 Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité  
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
 APPALACHES TÉLÉCOM INC.  
 personne morale ayant sa place d'affaires au 378 route Sirois  
 Saint-Paul-de-Montminy QC G0R 3Y0

Au failli :

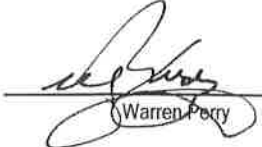
Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 4 mai 2015. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A .....	96,450.00	1. Inventaire .....	0.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B" .....	0.00	2. Aménagements .....	0.00
Créanciers non garantis total .....	96,450.00	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
2. Créanciers garantis: voir liste B .....	24,500.00	Bonnes .....	0.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C .....	0.00	Douteuses .....	0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de .....	0.00	Mauvaises .....	0.00
Total du passif .....	120,950.00	Estimation des créances qui peuvent être réalisées .....	0.00
Surplus .....	NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F .....	0.00
		5. Dépôts en institutions financières .....	0.00
		6. Espèces .....	0.00
		7. Bétail .....	0.00
		8. Machines, outillage et installation .....	0.00
		9. Immeubles et biens réels: voir liste G .....	0.00
		10. Ameublement .....	0.00
		11. REER, FERR, Assurances-vie etc .....	0.00
		12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débentures etc.) .....	0.00
		13. Droits en vertu de testaments .....	0.00
		14. Véhicules .....	30,500.00
		15. Autres biens: voir liste H .....	0.00
		Si le failli est une personne morale, ajoutez:	
		Montant du capital souscrit .....	0.00
		Montant du capital payé .....	0.00
		Solde souscrit et impayé .....	0.00
		Estimation du solde qui peut être réalisé .....	0.00
		Total de l'actif .....	30,500.00
		Déficit .....	90,450.00

Je, Warren Perry, de Saint-Paul-de-Montminy, la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de mes affaires en ce 4 mai 2015, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)  
 devant moi le 4 mai 2015, à Montmagny, la province de Québec.

Michel Paire, C.F.A., C.M.A., C.M.P., Syndic, Commissaire à  
 l'Assermentation  
 pour la province de Québec  
 Expiré le 16 déc 2015

  
 Warren Perry

District de: Québec  
 No division: 02 - MONTMAGNY  
 No cour:  
 No dossier:

FORM 78 – Suite

Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

APPALACHES TÉLÉCOM INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrement DAS	Service des dossiers de faillites 1265 boulevard Charest O 6e étage secteur C65-6I Québec QC G1N 4V5	6,000.00	0.00	6,000.00
2	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrement TPS / TVQ	Service des dossiers de faillites 1265 boulevard Charest O 6e étage secteur C65-6I Québec QC G1N 4V5	10,000.00	0.00	10,000.00
3	Anixter	CP 11792 dept 5 succ Centre-Ville Montréal QC H3C 0C6	10,000.00	0.00	10,000.00
4	Apa Québec (Arc-Cantin)	705 avenue Godin Québec QC G1M 3E6	300.00	0.00	300.00
5	ARC - Agence du revenu du Canada - Québec Attn: CAR/Centre d'arrivage régional d'insolvabilité DAS	2250 rue Saint-Olivier Trois-Rivières QC G9A 4E9	6,000.00	0.00	6,000.00
6	Assur Expert	540 rue Michel-Fragasso Québec QC G2E 5N4	1,800.00	0.00	1,800.00
7	Caisse populaire Desjardins du Parc régional des Appalaches	C.P. 148 305 4e Avenue Saint-Paul-de-Montminy QC G0R 3Y0	23,000.00	0.00	23,000.00
8	Chambre de commerce de Montmagny	2216 rue Saint-Jean-Baptiste E Québec QC G5V 1S7	100.00	0.00	100.00
9	Commission Scolaire de la Beauce-Etchemin Attn: Patrick Beaudoin	Casier Postal 215 Saint-Georges QC G5Y 5C7	2,300.00	0.00	2,300.00
10	Laprise, Francis	266 rue Principale Saint-Euphémie QC G0R 2Z0	2,739.00	0.00	2,739.00
11	Malette	100-14 chemin des Poirier Montmagny QC G5V 4L1	6,500.00	0.00	6,500.00
12	Micro Plus Côte-Sud	123 boulevard Taché O Montmagny QC G5V 3A6	6,500.00	0.00	6,500.00
13	Outil travail quotidien du personnel enseignant (!)	CP 453 Montmagny QC G5V 3S9	310.00	0.00	310.00
14	Pitney Works	PO Box 280 Orangevie ON Z9W 2Z7	1.00	0.00	1.00
15	Placoteux (Le)	491 avenue d'Ansour Saint-Pascal QC G0C 3M0	100.00	0.00	100.00
16	Telus Communications - Corporate Attn: Rick Wan	8th Fl - 3777 Kings Way Burnaby BC V5H 3Z7	800.00	0.00	800.00
17	Tried	3688 Nashua drive units ATOF Mississauga ON L4V 1M5	10,000.00	0.00	10,000.00
18	Visa Desjardins Attn: Centre de Perception 4530 9204 4986 7001	425 av Viger O Montréal QC H2Z 1W5	10,000.00	0.00	10,000.00
<b>Total:</b>			<b>96,450.00</b>	<b>0.00</b>	<b>96,450.00</b>

04-mai-2015

Date

  
 Warren Perry

District de: Québec  
No division: 02 - MONTMAGNY  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 – Suite

Liste "B"  
Créanciers Garantis

APPALACHES TÉLÉCOM INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	RBC Royal Bank / Banque Royale Attn: c/o BankruptcyHighway.com CVT auto	PO Box 57100 Etobicoke ON M8Y 3Y2	14,000.00	Véhicules motorisés - Voiture - 2012 - Jeep - Wrangler		14,000.00	6,000.00	
2	RBC Royal Bank Visa c/o BankruptcyHighway.com Attn: Razel Bowen CVT auto	PO Box 57100 Etobicoke ON M8Y 3Y2	10,500.00	Véhicules motorisés - Voiture - 2010 - Dodge - Grand Caravan		10,500.00		
<b>Total:</b>			<b>24,500.00</b>			<b>24,500.00</b>	<b>6,000.00</b>	<b>0.00</b>

04-mai-2015

Date

  
Warren Perry

District de: Québec  
No division: 02 - MONTMAGNY  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 – Suite

Liste "C"  
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

APPALACHES TÉLÉCOM INC.

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
Total:					0.00	0.00	0.00

04-mai-2015

Date

  
Warren Perry

District de: Québec  
No division: 02 - MONTMAGNY  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 – Suite

Liste "D"  
Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

APPALACHES TÉLÉCOM INC.

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
<b>Total:</b>			0.00	0.00		

04-mai-2015

Date



Warren Perry



District de: Québec  
No division: 02 - MONTMAGNY  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 – Suite

Liste "E"  
Créances payables à l'actif  
APPALACHES TÉLÉCOM INC.

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance
				0.00				
			Total:	0.00			0.00	
				0.00				

04-mai-2015

Date

  
Warren Perry

District de: Québec  
No division: 02 - MONTMAGNY  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 – Suite

Liste "F"


Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

APPALACHES TÉLÉCOM INC.

No.	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant	Adresse	Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Évaluation du produit	Détails de tout bien détenu en garantie pour le paiement de la lettre ou du billet à ordre, etc.
				Total: 0.00		0.00	

04-mai-2015

Date

  
Warren Perry

District de: Québec  
No division: 02 - MONTMAGNY  
No cour:  
No dossier:

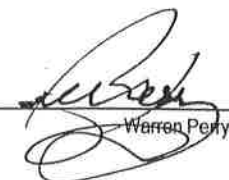
FORM 78 – Suite

Liste "G"  
Immeubles et biens réels appartenant au failli  
APPALACHES TÉLÉCOM INC.

Description de la propriété	Nature du droit du failli	Détenteur le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
Total:			0.00		0.00

04-mai-2015

Date



Warren Perry

District de: Québec  
 No division: 02 - MONTMAGNY  
 No cour:  
 No dossier:

FORM 78 – Fin

Liste "H"  
 Biens

APPALACHES TÉLÉCOM INC.  
 ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire			0.00	0.00
(b) Aménagements, etc.			0.00	0.00
(c) Espèces dans les institutions financières			0.00	0.00
(d) Espèces en caisse			0.00	0.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation			0.00	0.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉER, FÉER etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules		Voiture - 2010 - Dodge - Grand Caravan	0.00	10,500.00
		Voiture - 2012 - Jeep - Wrangler	0.00	20,000.00
(l) Taxes			0.00	0.00
(m) Autre			0.00	0.00
			<b>Total:</b>	<b>30,500.00</b>

04-mai-2015

Date

  
 Warren Perry

District de: Québec  
No division: 02 - MONTMAGNY  
No cour: 300-11-000012-154  
No dossier: 43-1990730

FORMULAIRE 31  
Preuve de réclamation  
(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)  
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
APPALACHES TÉLÉCOM INC.  
personne morale ayant sa place d'affaires au 378 route Sirois  
Saint-Paul-de-Montminy QC G0R 3Y0

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Dans l'affaire de la faillite de APPALACHES TÉLÉCOM INC. de Saint-Paul-de-Montminy en la province de Québec et de la réclamation de \_\_\_\_\_, créancier.

Je, \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de \_\_\_\_\_ de la province de \_\_\_\_\_, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis \_\_\_\_\_ (le poste/la fonction) du \_\_\_\_\_, créancier).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 4 mai 2015, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_\$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :  
(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de \_\_\_\_\_\$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de \_\_\_\_\_\$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.  
(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_\$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$  
*(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).*

- E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

- F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

- G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
*(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)*  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
*(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)*

- H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
 J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
*(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)*

5. Au meilleur de ma connaissance, je \_\_\_\_\_ (suis/ne suis pas) (ou le créancier susnommé \_\_\_\_\_ (est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que défini au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
 Témoin

\_\_\_\_\_  
 Créancier

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 204(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District de: Québec  
No division: 02 - MONTMAGNY  
No cour: 300-11-000012-154  
No dossier: 43-1990730

FORMULAIRE 36  
Formulaire de procuration  
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b  
de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
APPALACHES TÉLÉCOM INC.  
personne morale ayant sa place d'affaires au 378 route Sirois  
Saint-Paul-de-Montminy QC G0R 3Y0

Je, \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, créancier dans l'affaire susmentionnée,  
nomme \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, mon  
fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci  
\_\_\_\_\_ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoïn

Par \_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

Mallette syndics et gestionnaires inc. - Syndic  
Par :

\_\_\_\_\_  
Michel Paré, CPA, CA, CIRP, syndic  
200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC G1W 5C4  
Téléphone: (418) 653-4431 Télécopieur: (418) 681-1707  
Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca